

Rôle et missions du responsable associatif — articulation avec la fonction de direction

Les objectifs de la formation

- Actualiser ses connaissances sur le rôle des administrateurs et le mode de fonctionnement de l'association, en articulation avec la fonction de direction.
- Porter une réflexion sur le fonctionnement global lié à la gouvernance associative.
- Identifier les outils servant la bonne articulation des missions.

Programme des deux journées de formation

Atelier préalable : représentation de l'articulation des fonctions entre administrateurs et direction

A - L'articulation entre « le politique » et « le technique » dans l'association

- ◆ La définition des concepts de gouvernance et de « dirigeance »
- ◆ Les enjeux pour l'association et les professionnels

Atelier : réflexion sur la gouvernance pratiquée

B - Renforcement de la gouvernance associative

Définir les niveaux et les champs de partage de la fonction de direction.

- ◆ Point sur la responsabilité civile et la responsabilité pénale.
- ◆ Quel partage des responsabilités ?

Atelier : étude du « Qui fait quoi ? ».

- ◆ Les grands champs d'interactions : Projet / RH / Financier / Institutionnel

Atelier : traduire chaque point dans le schéma de la structure

Des outils pour la sécurité et la sérénité de la gouvernance

- ◆ La formalisation des rôles via les organigrammes.
- ◆ La délégation : mise en oeuvre et formalisation.
- ◆ Le contrôle : enjeux et mise en oeuvre.

C - Focus sur la dynamique de la fonction employeur

Les facteurs clés de la relation optimale entre les différents acteurs

D - Elaboration d'un plan de marche pour conduire la mise en oeuvre

Echanges/questions

Public visé :

⇒ Les Présidents, Trésorier et Directeurs des CSC.

Méthode pédagogique :

Au cours de ces deux journées et à partir des échanges et des apports, les participants travailleront de façon pratique à partir d'atelier thématiques.

Réalisation :

Cette formation se déroule sur deux journées complètes de 7 heures.

Formatrice :

Maire Sophie CILLA, Comptoir RH

Dates : 05 et 19 novembre 2016

Horaires : 08 h 30 à 16 h 30

Lieu : à déterminer

Coût total de la formation :

2400 €, pris en charge par la FD CSC 67

Taille du groupe :

le groupe se composera au maximum de 18 participants, à raison de 3 personnes par centre (6 structures maximum).



Bulletin d'inscription—Formation

A RETOURNER PAR COURRIER OU PAR COURRIEL À :

FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DU BAS-RHIN

1 A PLACE DES ORPHELINS

67000 STRASBOURG

fd.basrhin@centres-sociaux.fr

Intitulé de la formation :

Rôle et missions du responsable associatif

Articulation avec la fonction de direction

Date : 05 et 19 novembre 2016

De : 08 h 30 à 16 h 30

Lieu : à déterminer

Centre :

Nom et Prénom	Fonction	Courriel	N° téléphone

Formation prise en charge par la FD CSC 67 pour les adhérents

Fait à Signature et/ou cachet :

Le :

BULLETIN D'INSCRIPTION - FORMATION

A RETOURNER **AVANT le 21 octobre 2016**